

Comité d'éthique CHU Brugmann

Numéro d'agrément : 077

Numéro d'agrément à l'Ordre des Médecins : OM026

Président du Comité d'éthique : Dr Valsamis

Dernière date de mise à jour : 21-10-2019

Liste des documents à fournir – Safety notifications

- **Documents en version papier ET électronique**
- **Deadline pour la réception des documents : 1 semaine avant la date prévue de la réunion**

Les réunions du Comité d'Ethique se tiennent en règle générale chaque 2^{ième} mardi du mois.

- Version électronique :
 - o Soit sur CD en accompagnement du dossier de soumission
 - o Soit à l'adresse e-mail suivante : comite.ethique@chu-brugmann.be
- Version papier à envoyer à l'adresse suivante :

Secrétariat du Comité d'éthique
Bâtiment K
Place A. Van Gehuchten 4
1020 Bruxelles

Données relatives à la sécurité des participants

1 copie papier + 1 copie électronique

SUSARS:

Uniquement si le CHU Brugmann est Comité d'éthique central.
Soumission de tous les SUSARs belges.

DSUR: Development Safety Update Report

Uniquement si le CHU Brugmann est Comité d'éthique central.
A soumettre une fois par an.